



No de résolution  
ou annotation  
**1<sup>er</sup> AOÛT**  
**2016**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1<sup>er</sup> août 2016, à 19 h30 à l'Hôtel de ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech  
M. Denis Poitras

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

M. Patrice Bougie est absent.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-08-01**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Louise Boutin

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

**2016-08-02**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Roland Czech

Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.

**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
LUNDI 1<sup>ER</sup> AOÛT 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H30**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1.1 Acceptation de l'ordre du jour. ®

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 ®

**2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)**

**3. ADMINISTRATION**

3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®

3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 juillet 2016

3.3 Entente sel à déglacage®

~~3.4 Octroi contrat sable — chemins d'hiver 2016-2017®~~

~~3.5 Renouvellement de la politique familiale ®~~



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

- ~~3.6~~ Embauche entraîneur modules d'exercices ®
- 3.7 Avis de Motion Code d'éthique et de déontologie des élus
- 3.8 Avis de Motion Code d'éthique et de déontologie des employés
- 3.9 Projet de règlement Code d'éthique et de déontologie des élus®
- 3.10 Projet de règlement Code d'éthique et de déontologie des employés®
- 3.11 Asphalte 38<sup>e</sup> Avenue ®
- 3.12 Programme de soutien pour le remplacement des systèmes de réfrigération ®
- 3.13

### 4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement

### 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

### 6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du Comité des Loisirs et des Sports
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.3 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

### 7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

### 8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard, Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2016-08-03

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Nicole Poirier

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

### REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- Aucune requête



No de résolution  
ou annotation

**2016-08-04**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**ADMINISTRATION**

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Nicole Poirier

Que les comptes fournisseurs de la liste au 31 juillet 2016 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes et règlements adoptés soit approuvés et payés :

Liste des factures au 31 juillet 2016	222 307.63 \$ (ristourne tps enlevée)
Liste des salaires de juillet 2016 (conseil, employés, pompiers)	38 879.79 \$
Immobilisations au 31 juillet 2016	4 407.35 \$ (ristourne tps enlevée)
<b>TOTAL =</b>	<b>265 594.77 \$</b>

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2016-08-05**

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2007-02 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 juillet 2016. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

---

Chantal Girouard, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**2016-08-06**

**ENTENTE SEL À DÉGLAÇAGE**

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Louise Boutin

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la signature du contrat avec la firme « COMPASS MINERALS CANADA-QUEBEC » en regard à la fourniture du sel à déglçage pour la saison hivernale 2016-2017.

Que la directrice générale, Chantal Girouard soit autorisée à signer ledit contrat au nom et pour le compte de la municipalité de Sainte-Barbe.

La présente entente aura une durée de 1 (une) année avec possibilité de renouvellement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



**2016-08-07**  
No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT 2011-07-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU  
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS  
MUNICIPAUX**

Le conseiller Denis Poitras donne avis qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, un nouveau règlement abrogeant le règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux afin de se conformer à La Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83)

**2016-08-08**

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT 2012-02-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU  
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS  
MUNICIPAUX**

Le conseiller Roland Czech donne avis qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, un règlement modifiant le règlement du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin de se conformer à La Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83)

**2016-08-09**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**PROJET DE RÈGLEMENT 2011-07-02 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE  
DES ÉLUS MUNICIPAUX**

ATTENDU que le règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est entré en vigueur le 8 novembre 2011 ;

ATTENDU que le règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été révisé le 6 janvier 2014;

En conséquence, il est proposé par Daniel Maheu  
Appuyé par Louise Boutin

Qu'un projet de règlement portant le numéro 2011-07-02 soit et est adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement ce qui suit :

**Article 1**

Le règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est modifié à l'article 3 par l'ajout, après le premier paragraphe, des paragraphes suivants :

*Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique,*



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

*de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.*

*Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31 de la Loi.*

### **Article 2**

Le présent règlement abroge et remplace tout règlement, résolution, politique ou directive portant sur un sujet visé par le Code.

### **Article 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

\_\_\_\_\_  
Louise Lebrun,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

2016-08-010

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

### **RÈGLEMENT 2012-02-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

ATTENDU que le règlement du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est entré en vigueur le 10 juillet 2012 ;

En conséquence, il est proposé par Nicole Poirier  
Appuyé par Roland Czech

Qu'un projet de règlement portant le numéro 2012-01 soit et est adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement ce qui suit :

### **Article 1**

Le règlement du code d'éthique et de déontologie des employés



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

municipaux est modifié à l'article 3 (RÈGLE 3) par l'ajout, après le troisième paragraphe, du paragraphe suivant :

*Il est interdit à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.*

### **Article 2**

Le présent règlement abroge et remplace tout règlement, résolution, politique ou directive portant sur un sujet visé par le Code.

### **Article 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

\_\_\_\_\_  
Louise Lebrun,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

**2016-08-011**

### **ASPHALTE 38<sup>E</sup> AVENUE**

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Nicole Poirier

Que la Municipalité de Sainte-Barbe accepte de défrayer 1700\$ au Comité de la 38<sup>e</sup> avenue pour le pavage en asphalte de cette avenue ayant un terrain incluant un poste de pompage sur cette avenue.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**2016-08-012**

### **PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION – REGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE HUNTINGDON**

CONSIDÉRANT le lancement par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'un nouvel appel de projets dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération;

CONSIDÉRANT QUE notre système de réfrigération date de plus de quarante ans et les tuyauteries d'ammoniac et les valves des systèmes sont aussi âgés;



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

CONSIDÉRANT QUE l'ammoniac est un réfrigérant très toxique;

En conséquence,

Il est proposé par Louise Boutin

Et appuyé par Denis Poitras

De présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement du système de réfrigération de la Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon au montant de 867,000 \$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

2016-08-013

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN URBANISME  
ET EN ENVIRONNEMENT**

Que le rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, pour le mois de juillet 2016, soit déposé tel que présenté.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2016-08-014

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE**

Que le rapport du service d'incendie pour le mois de juillet 2016, soit déposé tel que présenté.

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2016-08-015

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET DES  
SPORTS**

Que le rapport du Comité des loisirs et des Sports de Sainte-Barbe pour les mois de juin 2016 soit déposé tel que présenté.

2016-08-016

**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
LUCIE BENOIT**

Que le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour le mois de juin et juillet 2016 soit déposé tel que présenté.

2016-08-017

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS,  
DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois de juillet 2016, n'a pas été déposé.

### CORRESPONDANCE

2016-08-018

#### CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance de juillet 2016 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

(relatives aux points discutés à cette séance)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- **Jean-Louis Trépanier** : rapport de l'inspecteur

### LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-08-019

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Denis Poitras

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 19h41.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

\_\_\_\_\_  
Louise Lebrun  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard.  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière